

PHILOSOPHIE DES SITES DE RENCONTRES

Dès ses balbutiements, Internet a favorisé l'écllosion de rencontres amoureuses, avec toute l'ambiguïté que le terme comporte, tantôt litote, tantôt antiphrase. Les sites qui leur sont dédiés sont à présent légion, ils intègrent tous les supports techniquement concevables, leur succès s'accompagne d'une diversification sociale, d'une montée en respectabilité de la fréquentation, et soumet à un test expérimental certaines problématiques très classiques de la philosophie morale. L'objectif de cet article est d'inventorier, sans prétention à l'exhaustivité, quelques unes d'entre elles, en nous appuyant sur les études récentes consacrées à ce nouveau phénomène social (Lardellier, 2004 ; Lejealle, 2008 ; Bajos et Bozon, 2008 ; Kaufmann, 2010 ; quelques témoignages personnels également riches d'enseignements : Baqué, 2008 ; Berthus, 2010).

L'attrait du possible

Le premier attrait des sites de rencontres est celui du possible. Se connecter fait entrevoir un nombre inépuisable d'interactions mais aussi de « moi » possibles,

qui ne se réaliseront jamais, mais n'en produisent pas moins des effets bien réels de fascination (Lardellier, 2004, p. 73, p. 109). Jean-Jacques Rousseau expliquait l'attrait du possible par le pouvoir de l'imagination : « en voyant moins, on imagine davantage » (Rousseau, 1995, p. 55). Mais ce n'est pas seulement une activité mentale ou fantasmagorique qu'exercent les adeptes des sites. Pour établir et entretenir des échanges à distance, un grand nombre de gestes sont requis. L'internaute est invité à remplir un « profil », renseigner des questionnaires, évaluer des photos, envoyer des *mails* mais aussi des « charmes », des « flashes » et autres « coups de cœur » dans tous les azimuts de son cyber-horizon sentimental. Ces actions sont décousues, discontinues, elles ciblent plusieurs protagonistes entre lesquels le cyber-séducteur va « zapper », comme on tourne les pages d'un catalogue¹. Le propre des affects attachés à son activité fébrile est leur volatilité, l'absence d'implication dans la durée, l'absence d'engagement affectif². En passant d'un possible à un autre, d'un profil au suivant, l'internaute vit une succession de micro-désirs et de micro-répulsions, de coups de cœur infinitésimaux, aussitôt oubliés dans l'évanescence d'un « temps réel » qui est en fait un temps irréel parce que sans durée et sans mémoire.

Ce zapping sentimental peut apparaître comme une illustration de la théorie des «petites perceptions» (suivies comme leur ombre par les «petites inclinations») exposée par Leibniz dans la Préface de ses *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* (Leibniz, 1990, p. 42-43). L'originalité de Leibniz est en effet de considérer que toute virtualité s'accompagne d'un petit commencement d'actualisation. Mais les petites inclinations risquent de produire un perpétuel sentiment d'insatisfaction. De même qu'un joueur invétéré recommence à jouer dès que la partie s'achève, l'adepte des sites sera tenté de chercher en permanence de nouvelles interactions avec de nouveaux partenaires. Si l'abondance des possibles présente un côté rassurant, elle peut également engager dans une quête indéfinie, interminable, et plonger l'internaute dans une «inquiétude» au sens classique du terme, c'est-à-dire une quête non seulement sans repos mais également perpétuellement incertaine de son objet.

Extension du domaine du plaisir

Les affects circulant sur Internet sont, en effet, des désirs en quête d'objets, or cette priorité du désir fait surgir un risque de déréalisation de la cible et de clôture du désir sur lui-même dans un mécanisme d'autosatisfaction. Dans un dialogue amoureux assisté par ordinateur, l'existence même d'un interlocuteur n'est pas assurée. Il peut s'agir d'un logiciel conçu pour générer des invites aguichantes. Si l'interlocuteur existe, il peut s'agir d'un «fake», d'un «faux profil», en d'autres termes d'un employé d'un centre d'appel.

Mais la mise entre parenthèses de la réalité n'est pas un obstacle, car le système repose sur la complicité de l'internaute à l'égard de ses propres illusions. Cette complaisance conduit à se leurrer sur la nature de l'objet convoité,

selon une hallucination affective admirablement décrite par le très austère oratorien Nicolas Malebranche, lequel remarque très justement qu'à rechercher un bien toujours trop grand, on risque toujours de se méprendre sur les mérites supposés d'un trop petit :

«Un homme au contraire dans quelque besoin, découvre par hasard quelque petit bien, dont la douceur le surprend ; il s'attache à cette bagatelle, comme au plus grand de tous les biens, sans y faire la moindre réflexion. Cela arrive aussi dans les mouvements de sympathie et d'antipathie. On voit dans une compagnie une personne dont l'air et les manières ont de secrètes alliances avec la disposition présente de nos corps ; sa vue nous touche et nous pénètre» (Malebranche, 1979, p. 588).

La déréalisation de l'objet est la marque du principe de plaisir, lequel, comme l'a expliqué Freud, se caractérise par une étonnante capacité à se passer de la réalité dans le déclenchement de l'expérience de satisfaction. Les sites de rencontres, comme la plupart des activités sur Internet, étendent donc considérablement l'empire du principe de plaisir en abaissant, grâce au paravent de l'anonymat, la pression des contraintes sociales. John Locke remarquait déjà en effet que la «loi de réputation» est la principale motivation incitant les hommes à respecter les règles morales³. Les interactions sur les sites semblent lui apporter une éclatante confirmation. À l'abri de son pseudo, tout est permis.

La communication par mauvaise foi

Paradoxalement, les sites de rencontres, capables de faire émerger de nouvelles formes de sociabilité, sont des lieux où règne la suspicion – à l'égard des hommes mariés qui se déclarent célibataires, à l'égard des prédateurs sexuels (Lardellier, 2004, p. 97 ; Lejaelle, 2008). Ils permettent donc de comprendre, *in vitro*, l'émergence

de la sociabilité à partir d'une sorte d'état de nature dans sa version hobbesienne (c'est-à-dire dominé par l'esprit de défiance).

Les sites incitent à la communication, invitent à parler abondamment de soi, à exposer par le menu son identité narrative (Lejealle, 2008). Pour autant, personne n'a de moyen direct de vérifier la véracité de ce qui s'y dit. S'il est excessif de dire que tout le monde ment (c'est la thèse de Baqué, 2008), tout le monde y est, *a priori*, suspect de mauvaise foi (Kaufmann, 2010, p. 45). Comment surmonter l'obstacle que semblent constituer la suspicion et la défiance ?

Il importe ici de distinguer mauvaise foi et mensonge. Une communication élevant le mensonge au rang de maxime universelle serait irrémédiablement vouée à l'échec. Sur un site de rencontres au contraire, la mauvaise foi est orientée, elle devient donc prévisible et déjouable. Aucun abonné ne triche en augmentant son âge ou son poids. Certains retouchent leur photo mais personne ne l'enlaidit (sauf éventuellement par dérision à l'égard du code). Certains affirment qu'ils ne sont pas mariés alors qu'ils le sont, mais personne ne dit le contraire. Alors que le mensonge peut brouiller un message en le déformant dans un sens aléatoire, la mauvaise foi est unilatérale autant qu'attendue. Pour la déjouer, il suffit de repérer les échelles de valeur qui lui sont sous-jacentes.

L'image donnée de soi sur un site ne vise pas, ou pas seulement, l'authenticité ou la sincérité. L'identité numérique (selon l'expression de Catherine Lejealle, 2008) doit faire l'objet d'une construction (voire d'un «bricolage»), tenant compte de l'effet de séduction à exercer sur l'autre⁴. Remplir le formulaire d'inscription à un site de rencontres, c'est en passer par la grille de standards sociaux, négocier avec les normes sociales en vigueur dans le marché de la séduction.

Les échelles de valeur sont en effet partagées, compte tenu du contexte «jeuniste» imposant une

amélioration de l'image de soi, un «lifting identitaire», ainsi que le respect des codes s'imposant *a priori* à toute entreprise de séduction et à tout profil de séducteur ou de séductrice (pratiquer un sport, avoir le poids idéal, avoir une vision positive de la vie, etc.)

Les sites de rencontres constituent donc un terrain d'expérimentation privilégié pour l'observation des mécanismes de construction sociale de l'identité, en particulier de la «construction de soi en miroir» (Kaufmann, 2004, p. 68)⁵. Mais, avant Georges Cooley, Adam Smith (qui n'est pas seulement un des pères fondateurs de l'économie politique mais aussi un éminent philosophe moral) avait analysé très minutieusement le rôle joué, dans la construction du sujet moral, du regard d'autrui et de son intériorisation (sous les traits du «spectateur impartial», incarnation de la conscience morale mais aussi juge de la convenance sociale). Or, dans ce qu'on pourrait appeler le «paradoxe de la femme fardée», Adam Smith met bien en évidence la tension entre désir de plaire et désir d'être soi⁶.

Une nouvelle casuistique

Sur les sites de rencontres, le plat conformisme à l'égard des normes sociales de la séduction cohabite avec une liberté à l'égard des normes morales. Cette dernière ne lève pas pour autant les questions d'évaluation morale mais oblige en repenser radicalement les termes.

Prenons le cas de l'adultère. Dès leur apparition, les messageries ont permis à nombre de maris d'entretenir une liaison avec d'autres femmes que la leur (et réciproquement), ce qui a parfois conduit à la rupture de couples bien réels. Imaginons qu'un homme marié entretienne, grâce à l'une des nombreuses facilités mises à disposition par les sites de rencontres, une liaison durable, c'est-à-dire un échange à teneur sexuelle⁷, avec

une femme, sans aboutir, ni même viser à aboutir à une rencontre « IRL ». Comment-il une faute à l'égard de son épouse légitime ? Celle-ci, découvrant le pot aux roses, peut-elle reprocher à son époux une infidélité ? La question n'est pas purement théorique dans la mesure où elle apparaît très proche de celles suscitées par un « adultère virtuel » commis par avatars interposés sur *Second Life*⁸.

Une première réponse semble évidente. Un délit virtuel n'est pas un délit, de même que, selon le philosophe Gilbert Ryle, un assassin fictif n'est pas un assassin⁹. Si l'on est adepte de la *catharsis*, on pourrait même considérer que les infidélités virtuelles présentent l'avantage de préserver des infidélités réelles. Cette réponse serait acceptable si le virtuel était assimilable au fictif, à l'imaginaire. Tout le problème est que, grâce aux ordinateurs, le virtuel ne se réduit plus à sa composante purement mentale. Dès lors, il n'y a plus de réponse simple à la question.

Dans le cadre d'une morale de l'intention rigoureuse, il faut dire que la concupiscence virtuelle n'est pas différente de la concupiscence réelle, et que l'adultère virtuel ne fait que concrétiser un délit d'intention très ordinaire, celui d'un homme marié qui convoite secrètement une autre femme. Or la réalisation ou la non réalisation de l'intention ne change rien à la teneur morale de celle-ci. Mais, comme le montre très lucidement Adam Smith (pourtant partisan d'une morale de l'intention), une telle morale n'est pas tenable intégralement et rigoureusement. L'appréciation portée sur les motifs d'une action est toujours contaminée par le succès ou l'échec de ladite action¹⁰.

Or si, à l'inverse, on adopte une interprétation utilitariste, il faut nier la faute. Selon David Hume par exemple, la gravité des vices est fonction de leur nocivité sociale. Il faut donc faire la différence entre ceux qui entraînent des dommages réels et ceux qui n'en entraînent pas. De ce point de vue l'adultère est une faute moins grave que l'ivrognerie¹¹. Symétriquement, l'adultère

virtuel sera moins grave que l'adultère réel. En effet, si les femmes doivent être chastes, selon Hume, c'est pour que leurs époux puissent être sûrs que leurs enfants sont bien les leurs. Hélas, le champ d'application des interdits excède toujours leur domaine d'utilité : ainsi les femmes trop âgées pour procréer sont-elles chastes inutilement. Internet permet, de ce point de vue, une meilleure adéquation des contraintes et des utilités sociales. Qu'une femme trompe son mari virtuellement est sans inconvénient, puisqu'elle ne court aucun risque de grossesse. Du point de vue de Hume, la chasteté virtuelle apparaîtrait sans doute superflue et sans grande valeur morale.

Mais cette réponse utilitariste ne serait elle-même pleinement satisfaisante que si les conséquences des interactions virtuelles étaient, elles aussi, virtuelles, ce qui n'est pas le cas. Même dépourvues de conséquences matérielles, elles peuvent générer des souffrances et autres dommages psychologiques, plus graves, selon certains philosophes du droit, que les dommages matériels. Mais, d'un autre côté, ce n'est pas parce qu'il y a souffrance qu'il y a responsabilité morale : dans le cadre d'un jeu, le perdant subit une souffrance sans que son vainqueur puisse en être tenu pour moralement responsable.

Le problème est donc un problème de frontière. Dans un univers au moins partiellement virtuel comme un site de rencontres, la frontière entre jeu et sérieux est flottante, invisible, insaisissable. Ce qui caractérise le virtuel dans son acception contemporaine est précisément la suppression des frontières entre fiction et réalité, on peut ainsi avancer l'hypothèse que les nouveaux dilemmes moraux surgissent lorsque les protagonistes ne se situent pas du même côté de la frontière invisible entre le virtuel réel et le virtuel fictif ou, pire encore, oscillent d'un rivage à l'autre.

Dans tout jeu, réel ou virtuel, prévalent des règles explicites ou implicites ; dans le monde réel existent des règles pour pacifier les interactions et sortir de l'état de nature, mais il est difficile d'imaginer à quoi pourraient

ressembler des règles pour réguler des interactions entre un protagoniste se situant mentalement dans un monde virtuel et un autre protagoniste se situant dans le monde réel (tout comme il est difficile d'imaginer une régulation des interactions entre un individu se situant dans l'état de nature et un autre se situant dans un état policé). Mais cette interprétation repose encore sur le postulat selon lequel le sujet moral réside dans le versant réel des interactions. Or, dans un univers virtuel, l'absence de frontière

affecte également la localisation du sujet, qui ne possède plus de critère lui permettant de savoir de quel côté de la frontière il situe lui-même sa propre identité. Jean-Claude Kaufmann montre comment l'identité est devenue condition de l'action (Kaufmann, 2004, p. 174), mais aussi que, dans certaines circonstances réelles, un choix se présente entre plusieurs identités possibles. Nous pouvons avancer l'hypothèse que, dans un univers virtuel, le choix de l'identité résulte de et fait suite à l'action elle-même.

NOTES

1. « Dans ces nouveaux jeux de l'amour et du hasard, on peut à tout moment zapper d'une fenêtre à l'autre. » (Flichy, 2001, p. 189).
2. « ...cet amour des temps modernes permet toutes les audaces sans prendre le moindre risque, notamment celui de l'engagement » (Kaufmann, 2010, p. 39). Dans l'enquête menée par Catherine Lejealle, la peur de s'engager caractérise l'usage de *Meetic* à des fins de « convalescence » (Lejealle, 2008).
3. « Mais je crois pouvoir dire que quiconque s' imagine que l'approbation et le blâme ne sont pas de puissants motifs pour engager les hommes à se conformer aux opinions et aux maximes de ceux avec qui ils conversent, ne paraît pas fort bien instruit de l'histoire du genre humain, ni avoir pénétré fort avant dans la nature des hommes. » (Locke, 2010, p. 549).
4. « En effet, le pseudo et le profil doivent être une vitrine qui attire tout en reflétant ce qu'il y a en magasin. » (Lejealle, 2008).
5. « Et le fait est que socialement, nous adoptons souvent le rôle que nous pensons qu'autrui aimerait nous voir jouer. » (Lardellier, 2004, p. 86).
6. « On pourrait penser qu'une femme qui se farde ne puisse retirer que peu de vanité des compliments qui lui auraient été faits sur son teint. Ils devraient plutôt lui rappeler les sentiments que son teint naturel exciteraient, et le contraste devrait la mortifier d'autant plus. » (Smith, 1999, p. 177).
7. Pascal Lardellier montre comment le cybersexe s'invite, à un moment où un autre, dans la conversation et comment naissent les adultères numériques (Lardellier, 2004, p. 120, p. 146-147).
8. Une citoyenne anglaise, Amy Taylor, ayant découvert la liaison de son mari, sur *Second Life*, avec un autre avatar, a demandé le divorce après que son mari l'eut « trompée virtuellement ». L'affaire a été relatée par le *Daily Mail* le 14 novembre 2008. La question du statut des avatars est posée dès l'apparition des premiers jeux de rôle sur ordinateur : « ... les avatars devaient-ils être considérés comme une sorte d'extension symbolique des personnes humaines qui les animent ou bien n'étaient-ils que des mannequins-outils, des robots télécommandés destinés à tous usages et manipulables sans attentions particulières ? » (Quéau, 1993, p. 68).
9. « Ainsi, il est faux qu'il y ait deux espèces de meurtriers, ceux qui assassinent vraiment et ceux qui, à la scène, jouent le rôle d'un meurtrier car ces derniers ne sont pas des assassins. » (Ryle, 1978, p. 137).
10. « Tout comme le mérite d'une tentative infructueuse de faire du bien semble ainsi, aux yeux ingrats du genre humain, diminué par l'insuccès, de même le démerite d'une tentative infructueuse de faire le mal sera diminué pour la même raison... » (Smith, 1999, p. 157-158).
11. « Si l'amour illégitime et l'infidélité dans le mariage sont les plus fréquents dans les siècles de luxe, l'ivrognerie, vice plus honteux et plus nuisible au corps et à l'esprit, s'y montre bien plus rarement. » (Hume, 1754, p. 63).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAQUÉ, D., E-Love, *Petit marketing de la rencontre*, Paris, Anabet, 2008.
- BERTHUS, A., *Guide de la séduction sur Internet*, Paris, Alphée, 2010.
- HUME, D., *Essai sur le luxe in Discours politiques* de D. HUME, trad. de l'anglais, Amsterdam, J. Schreuder, & Pierre Mortier le jeune, 1754.
- HUME, D., *Traité de la nature humaine*, 3^e partie, trad. P. SALTEL, Paris, Flammarion, 1993.
- FLICHY, P., *L'Imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001.
- KAUFMANN, J.-C., *L'Invention de soi, une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, 2004.
- KAUFMANN, J.-C., *Sexamour*, Paris, Armand Colin, 2010.
- LARDELLIER, P., *Le Cœur net, célibat et amours sur le Web*, Paris, Belin, 2004.
- LE BRETON, D., «Vers la fin du corps: cyberculture et identité», *Revue Internationale de philosophie*, vol. 122, n° 4, 2002, p. 491-509.
- LEJEALLE, C., «La difficulté de construire puis gérer son identité numérique dans la rencontre amoureuse en ligne», *Consommation et sociétés*, n° 8, 2008. En ligne sur <<http://www.argonautes.fr/sections.php?op=viewarticle&artid=644>>, consulté le 28/10/2010.
- LEIBNIZ, G. W., *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, éd. J. BRUNSCHWIG, Paris, Gallimard, 1990.
- LOCKE, J., *Essai sur l'entendement humain*, trad. P. COSTE, éd. P. HAMOU, Paris, Librairie générale française, 2010.
- MALEBRANCHE, N., *De la Recherche de la vérité in Œuvres*, tome I, éd. G. RODIS-LEWIS, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1979.
- QUÉAU, P., *Le Virtuel*, Seyssel, Champ Vallon, 1993.
- ROUSSEAU, J.-J., *Émile ou de l'éducation in Œuvres complètes*, tome IV, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1969.
- ROUSSEAU, J.-J., *Lettre à D'Alembert in Œuvres complètes*, tome V, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1995.
- RYLE, G., *La Notion d'esprit*, trad. S. STERN-GILLET, Paris, Payot, 1978.
- SMITH, A., *Théorie des sentiments moraux*, trad. M. BIZIOU, C. GAUTIER et J.-F. PRADEAU, Paris, PUF, 1999.